

COMITE de DIRECTION

PV N°12

Réunion du mardi 5 juillet 2022

Présidence : M. Stéphane BASQ

Présents : Mmes Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU - Sylvie TESSERAU

MM. Sébastien AUBINEAU - Jacques DANTAN - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Jean Michel GUILLET - Patrice HERAULT - Eric MAIOROFF - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul PEYNET - Christian SAVIGNY.

Assiste : Mme Adeline URANGA

Excusés :

Mme Karine GAVOIS

MM. Jean Michel APERCE - Philippe BARRITAUULT - Christian DELCEL - Dominique GIRAUD - Daniel GUERIN - Laurent LARBALETTE - Laurent ROHARD

MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et François JOSSE (CTD DAP)

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

Les procès-verbaux n° 10 et n° 11 des Comités de Direction du mardi 5 avril et lundi 23 mai 2022 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

CIVILITES

Félicitations

Le Comité de Direction félicite :

- Stéphane BASQ pour l'attribution de la médaille d'Or de la Fédération Française de Football,
- Corentin AUZANNET (Stade Poitevin) et Teddy DELINEAU (SO Châtellerauld) diplômés B.E.F.
- Mehdy ALLAIS (Fontaine le Comte), Clément BONNEAU et Julien RENAUX (SO Châtellerauld), Baptiste BOUSQUET (Montmorillon), Max Hans MAHOMED ISOP (Ozon), Maël MARTIN (Poitiers CEP 1892), Gauthier MEHL (Buxerolles), Enzo MELANE (Mignaloux Beauvoir), Sullivan MONFORT (Chauvigny), Timothé PITON (Neuville) diplômés B.M.F.,
- Tiphaine BRISSONNET, sélectionnée en Equipe de France Militaire pour la Coupe du Monde de Football Militaire aux Etats Unis
- Les arbitres Hakim MAHAOUDI (reçu à l'examen fédéral 4), Paul BENITO et Sabri GHEDHAB REMBLIERE (reçus à l'examen de candidat JAF), Jérôme ANGIBAUD et Alice AUBOURG (promus arbitres R2).

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- A la famille de Stéphane LAIDET, ancien joueur du Stade Poitevin, Poitiers CEP et Buxerolles,
- A Raymond GALLAIS et sa famille suite au décès de sa maman,
- A Claude HEBRAS et sa famille suite au décès de sa maman,
- Au club de Jardres et à la famille d'Hugues SABOURIN, ancien dirigeant et joueur

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

➤ **Compte rendu du Comité de Ligue du jeudi 30 juin 2022**

Validation des Labels seniors LFNA

- Excellence (1) : Jardres
- Espoir (9) : Croutelle - Dissay - Jaunay Marigny - L'Envigne - Montamisé - Nieuil l'Espoir - Smarves Iteuil - Verrières - Vouneuil Béruges
- Prix d'encouragement (3) : Fleuré - Loudun - Poitiers ASAC

Homologation des calendriers généraux

Les calendriers généraux Seniors, Féminines, Jeunes et Futsal ont été homologués à l'unanimité. Il faut noter le retour de la Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine.

Le règlement intérieur des Délégués, présenté en séance, a été validé.

Tarifs 2022/2023

L'ensemble des tarifs de la LFNA est impacté par l'inflation de 5 %, constatée en ce début de saison.

Le barème kilométrique de la FFF étant porté à 0.446 € à compter du 1er juillet 2022, la LFNA s'aligne, comme habituellement, sur celui-ci.

Le coût supplémentaire des frais de déplacement des arbitres et délégués supporté par les clubs (basé sur la nouvelle indemnité FFF) sera compensé par la caisse de péréquation dans la mesure du possible.

Tablettes LFNA

La Ligue a provisionné 100 000 euros pour l'opération « tablettes ». Sur la présentation d'une facture d'achat par le club, la prise en charge de la LFNA sera de 50 % du prix de la tablette, dans la limite de 70 euros

➤ **Informations du Président**

Tarifs 2022/2023

Compte tenu de l'inflation, le Président propose une augmentation de 5% des tarifs du District pour la saison 2022/2023. Les membres du Comité valident cette proposition.

Communiqué du Président de Poitiers 3 Cités

Suite à la publication du communiqué du Président de Poitiers 3 Cités, les membres du Comité sont favorables à la transmission de celui-ci à la Commission de Discipline.

Anniversaires des clubs

Les trophées commandés seront remis au cours de la saison.

INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

➤ **Courriers des clubs**

Création de groupement de Jeunes

Le District a reçu les conventions des G.J. Espoir Sud Poitiers (Fontaine le Comte – Nouaillé – Smarves Iteuil) et G.J. Antoigné Ingrandes (G.J. USASI).

Le Comité valide la création de ces 2 groupements

Mise en inactivité

Les clubs de La Puye La Bussière et l'Espinasse ont informé de leur mise en inactivité,

Les clubs d'Archigny et Coulombiers doivent confirmer leur mise en inactivité

Reprise d'activité

Les clubs de la Chapelle Viviers et Poitiers Baroc vont reprendre leur activité en 2022 / 2023

➤ **Retour sur l'assemblée générale du vendredi 10 juin 2022 au Crédit Agricole de Poitiers Touffenet**

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de Messieurs

- Martin PASQUEREAU, Chargé de communication au Crédit Agricole,
- Alain JOYEUX, représentant le Département de la Vienne,
- Patrick GIRARD, Président du C.D.O.S.,
- Samuel AUZANNEAU, attaché parlementaire de Mme Françoise BALLEST BLU,

Les 23 clubs absents mentionnés ci-dessous seront amendés, conformément au règlement financier du District :

- 4 absences consécutives aux A.G. : Châtelleraut Réunionnais => 188 €,
- 2 absences consécutives aux A.G. : St Léger de Montbrillais => 114 €,
Blanzay, Le Vigeant, Poitiers E.S. Beaulieu, St Rémy sur Creuse, Vouzailles => 94 €,
- 1 absence : Secours Catholique => 26 €
Coulombiers (Jeunes) => 27 €,
Châtelleraut C9, Jouhet Pindray, La Puye La Bussière, Mouterre Silly, Poitiers FC Beaulieu, Valence en Poitou Couhé, Vellèches => 47 €,
Avanton, Cernay St Genest, Lusignan, Mirebeau, Poitiers BAROC, Poitiers Gibauderie, Valdivienne, => 57 €

Sur les 146 clubs (729 voix) convoqués par le District, 104 clubs (579 voix) étaient présents.
44 pouvoirs donnés, pour 35 d'entre eux à un dirigeant du même club et 9 à un dirigeant d'un autre club.

Le Président remercie très chaleureusement les représentants de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou pour la mise à disposition de la salle de conférence.

Tous les points abordés lors de ces assemblées générales seront détaillés dans le Journal Vienne Hebdo spécial compte rendu.

➤ **Retour sur les assemblées générales de la L.F.A. et de la F.F.F. des 17 et 18 juin 2022 à Nice**

Vincent NOLORGUES, président de la L.F.A. a mentionné la reprise remarquable d'activités en nombre de licenciés proche de 2019. Ensuite, Pierre GUIBERT, secrétaire général de la L.F.A., a présenté le rapport d'activités de la L.F.A en insistant sur quelques points :

- La Vie fédérale avec le retour au foot, la mise en place du Pass sport,
- L'animation du réseau dont la Journée Nationale des Bénévoles,
- L'accompagnement des clubs avec les opérations : le club, lieu de vie – les Labels fédéraux et Portail Clubs,
- L'accompagnement des territoires dont le renouvellement des services civiques et les contrats d'objectifs,
- Le développement des pratiques avec le Futsal – le Foot à 5 – le Futnet – le Foot en marchant – Le Golf foot – l'e-foot.

Le budget 2021/2022 au football amateur était de 89,5 M€ et a été révisé à 96,5 M€ soit 7 M€ supplémentaires qui sont répartis entre autres sur les opérations de la L.F.A., les aides aux clubs.

Les sujets ci-dessous ont été abordés lors de table ronde :

- les actions éducatives,
- le bénévolat et la mixité,
- les mesures de réparation.

Les perspectives pour la saison 2022/2023 concernent :

- Le Beach Soccer et le F.F.F. Tour (11 étapes du 8 juillet au 20 août 2022),
- Les nouvelles pratiques (sport santé – foot entreprise – foot en marchant),
- Le développement de l'arbitrage amateur et la fidélisation,
- Les aides aux Ligues et aux Districts à travers les conventions d'objectifs

Lors de l'assemblée fédérale du samedi 18 juin, Jean LAPEYRE a présenté les modifications des textes des règlements généraux ci-dessous qui ont tous été adoptés :

- **Article 39-bis : équipe en entente**

La Ligue peut autoriser une équipe en entente à accéder à ses compétitions à condition que les clubs concernés aient décidés, avant le terme de la saison lors de laquelle l'entente s'est retrouvée en position d'accession, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion, dans le respect des délais prévus par les présents Règlements

- **Article 70 : examen médical des entraîneurs**

Toute personne **majeure** demandant l'obtention d'une licence Technique Nationale, Technique Régionale, Educateur Fédéral ou Animateur Fédéral, qu'elle exerce sa fonction d'entraîneur ou d'éducateur dans le cadre d'un contrat ou sous statut bénévole, doit faire l'objet d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football, valable pour une durée de trois saisons, dans les conditions applicables au joueur majeur définies le paragraphe 1. Lorsque la personne demandant une telle licence est mineure, elle est soumise à la procédure applicable au joueur mineur telle que définie au paragraphe 2.

- **Article 85 : retrait de licence**

Un licencié qui, avant toute éventuelle décision de justice, fait l'objet d'une mesure quelconque prononcée par une autorité étatique 27 ayant pour effet de lui interdire de continuer d'exercer la ou les fonction(s) liée(s) à sa licence, peut se voir retirer ladite licence

- **Article 97 : licenciés « Technique Nationale » et « Technique Régionale »**

Le titulaire d'une licence « Technique Nationale » ou « Technique Régionale » peut détenir une licence de ce type pour **deux** clubs dans les conditions cumulatives suivantes :

- être titulaire d'un contrat de travail au sein de chacun des clubs concernés,
- exercer son activité au sein de ces clubs dans des catégories différentes (équipes, âge, sexe) ou des pratiques différentes.

A défaut, une telle licence ne peut être délivrée que pour un seul club

- **Article 117 : dispense du cachet mutation**

Lorsqu'un joueur U18 ou U19 quitte son club du fait qu'au sein de celui-ci il est dans l'impossibilité de jouer dans les compétitions de sa catégorie d'âge et de la catégorie Senior, il ne sera pas soumis à la restriction de participation de l'alinéa précédent, si dans son nouveau club la seule possibilité qui lui est offerte est de participer aux compétitions de la catégorie Senior

- **Article 160 : nombre de joueurs « Mutation »**

1. a) Dans toutes les compétitions officielles **des catégories U19 et supérieures**, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit des catégories U19 et supérieures, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des catégories U12 à U18 le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

- **Article 2 de l'annexe 1 du Guide de procédure pour la délivrance des licences**

« ...Tout dossier non complété dans un délai de 30 jours est annulé automatiquement. »

En ce qui concerne les arbitres, si la seule pièce manquante est le dossier médical, le dossier de demande de licence n'est annulé automatiquement qu'à l'expiration d'un délai de 60 jours à compter **du 31 août de la saison en cours**. Par exception, la date de réception dudit dossier médical, dans ce délai, ne modifie pas la date d'enregistrement de la licence.

- **Réforme des Championnats Nationaux Masculins**

L'assemblée fédérale s'est prononcée à 81,09 % pour l'option 1 - 3 – 8 de la réforme des Championnats Nationaux Masculins.

La forme définitive sera atteinte pour la saison 2025/2026 avec :

1 groupe de National 1 de **18** clubs,
3 groupes de National 2 de **16** clubs,
8 groupes de National 3 de **14** clubs.

Pour la saison 2023/2024 :

National 1 : 18 clubs
National 2 : 56 clubs répartis en 4 groupes de 14 clubs,
National 3 : 154 clubs répartis en 11 groupes de 14 clubs.

Pour la saison 2024/2025 :

National 1 : 18 clubs
National 2 : 48 clubs répartis en 3 groupes de 16 clubs,
National 3 : 140 clubs répartis en 10 groupes de 14 clubs.

A partir de la saison 2025/2026 :

National 1 : 18 clubs
National 2 : 48 clubs répartis en 3 groupes de 16 clubs,
National 3 : 112 clubs répartis en 8 groupes de 14 clubs.

➤ **Fermeture du District**

Les bureaux du District seront fermés du mercredi 13 juillet au 5 août 2022.

TOUR DE TABLE

Maryse MOREAU indique que le début du championnat est fixé au week-end des 17 et 18 septembre 2022 pour une date de fin au week-end des 27/28 mai 2023.

Les finales des Coupes départementales sont prévues le 10 juin 2023.

Le tableau des accessions / rétrogradations est soumis à la validation du Comité ainsi que la composition des poules de D1 à D3. Les poules de la D4 seront à valider après la date de fin des engagements.

Les membres du Comité approuvent les propositions à l'unanimité

Christian SAVIGNY, membre de la commission des Jeunes, présente le calendrier des Jeunes avec un début de championnat les 17/18 septembre, pour les compétitions avec des poules de 11, et les 1^{er}/2 octobre pour les compétitions avec des poules de 8.

Les journées d'accueil sont fixées le samedi 17 septembre pour les U10//U11 et le 24 septembre pour les U6/U9. La Journée Nationale des Débutants fixée au 18 juin et annulée en raison des conditions climatiques est reportée sur la Journée d'Accueil.

Pour 2023, la J.N.D. est prévue le 17 juin. La date sera proposée aux clubs lors de la réunion de rentrée.

Christian SAVIGNY demande qu'une amende de 25 € soit appliquée à compter de la 2^{ème} absence de feuille de match manquantes ou de non-utilisation de la FMI soit appliqué en Jeunes.

Les membres du Comité sont favorables à cette proposition, qui sera discuté lors d'un prochain groupe de travail.

Jean-Paul PEYNET, de la commission Partenariat, présente un projet de Journée Caritative comprenant un village partenaires, de la pratique du Football sous toutes ses formes, un tournoi U11, une fête foraine, pour se terminer par un match de gala suivi d'une soirée privée comprenant un repas avec une animation musicale.

Une tombola, avec une voiture à gagner, sera également proposée. La date envisagée est le Samedi 24 juin 2022.

Bruno DUPUIS propose l'intégration de Tanguy FLOZE à la sous-commission Jeunes Arbitres de la CDA.

Il indique que 58 dossiers sont en cours de renouvellement.

Il propose aux membres du Comité :

* le tableau d'affectation des arbitres,

* un projet de Code de Bonne Conduite dont le suivi sera assuré par Gaël CHARON et Jean-Louis RIDEAU.

* et un projet de contrat de Tutorat.
Les deux projets sont validés par les membres du Comité.

Jean-Louis OLIVIER indique que 18 clubs, de D1 à D4, sont en infraction avec le Statut de l'Arbitrage. Sébastien AUBINEAU, président de la CDPA, informe les membres du Comité du refus de certains clubs pour une intervention de la C.D.P.A.

Patrice HERAULT précise que 30 stades sont à classer avant le 30 septembre 2022.

ACTIVITES REALISEES

Jeudi 26 mai 2022

➤ **Journée des Féminines au stade de la Montée Rouge à Châtelleraut**

Participation d'environ 300 joueuses des équipes féminines d'U6 à Séniors de tout le département.

Encadrement : Stéphane BASQ, Sandrine BOURCIER, Bruno DUPUIS, Laurent LARBALETTE, Adeline URANGA

Remerciements au Grand Châtelleraut pour le prêt des installations et au club, ainsi qu'à ses partenaires, pour les animations et des stands installés

Samedi 4 juin 2022

➤ **Finales Jeunes associées au Forum de la Formation à Montamisé**

Présence des clubs de La Pallu/Cernay/St Genest – Migné Auxances (2) – Poitiers 3 Cités (2) et SO Châtelleraut (2) pour le Challenge Dansac U13, Poitiers 3 Cités et SO Châtelleraut (2) pour la finale U15, GJ Foot Sud 86 et GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny pour la finale U17

La Maison Familiale Rurale de Chauvigny, la Maison de la Formation, le C.R.E.P.S. et le District ont présenté les formations et proposé des temps d'échanges avec les jeunes participants des finales.

Encadrement : Sébastien AUBINEAU, Jean Claude BARRAULT, Philippe BARRITAULT, Stéphane BASQ, Jean Pierre BERNARD, Jean Paul BLOT, Ludovic BRUNETEAU, Bruno DUPUIS, Patrick ECALLE, Florent FAVARD, Mathis GUILLEBAULT, Claude HEBRAS, Jean Bernard HUS, François JOSSE, Chantal et Jean Paul PINTAULT, Coralie RENETEAU, Christian SAVIGNY, Adeline URANGA,

Le District remercie l'ensemble des participants à cette journée ainsi que le club et la municipalité de Montamisé pour l'accueil et le prêt des installations.

➤ **Réunion des clubs féminins du Pôle 79/86 et finales des Coupes du Poitou Féminines à 11 et à 8 à Vasles**

Pour la réunion des clubs féminins, participation des clubs d'Availles en Châtelleraut (1), Boivre (1), Châtelleraut SO (3), Fleuré (1), La Chapelle Bâton (1), Loudun (2), Lusignan (2), Montmorillon (1), Naintré (2), Nieuil l'Espoir (1), Poitiers 3 cités (1) et Quinçay (2).

Présence des clubs d'Avenir 79/Autize/Chamois et Cerizay pour la finale de la Coupe du Poitou à 8, le Stade Poitevin et la Gâtinaise pour la finale de la Coupe du Poitou à 11

Encadrement : Didier DANIEL, Laurent LARBALETTE et Maryse MOREAU

Remerciements au club de Vasles pour l'accueil et le prêt des installations.

Samedi 11 juin 2022

➤ **Finales du Challenge des Réserves, de la Coupe Jolliet Rousseau et de la Coupe Louis David à Montmorillon**

Présence des clubs de l'A.C.G. Foot Sud 86 (2) et Vouneuil/Béruges (2) pour le Challenge des Réserves, de Croutelle et Espoir FC pour la Coupe Jolliet Rousseau, de Poitiers 3 Cités et Valdivienne pour la Coupe Louis David.

Encadrement : Stéphane BASQ, Christian DELCEL, Bruno DUPUIS, Dominique GIRAUD, Jean Michel GUILLET, Maxence GUIN, Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU, Gérard MOUSSAC, Jean Louis OLIVIER, François PAIREMAURE, Chantal et Jean Paul PINTAULT, Coralie RENETEAU, Jean Louis RIDEAU, Adeline URANGA

Le District remercie l'ensemble des participants à cette journée ainsi que le club et la municipalité de Montmorillon pour l'accueil et le prêt des installations.

Dimanche 12 juin 2022

➤ **Finales de la Consolante Marcel Renaudie, du Challenge Marcel Renaudie et de la Coupe Tassin à St Benoît**

Présence des clubs de Brion St Secondin (4) et la Vallée du Salleron (2) pour la consolante Marcel Renaudie, de Colombiers (2) et Smarves Iteuil (3) pour la Coupe Jolliet Rousseau, de Buxerolles et Migné Auxances pour la Coupe Tassin.

Encadrement : Stéphane BASQ, Bruno DUPUIS, Dominique GIRAUD, Jean Michel GUILLET, Maxence GUIN, Béatrice MATHIEU, François PAIREMAURE, Coralie RENETEAU, Jean Louis RIDEAU, Adeline URANGA,

Le District remercie l'ensemble des participants à cette journée ainsi que le club et la municipalité de Montmorillon pour l'accueil et le prêt des installations.

Vendredi 24 juin 2022

➤ **Réunion de fin de saison des arbitres**

61 arbitres présents : Romain ABOT, Hugo CHAMOLEY et Elina PLAINCHAMP (Chauvigny), Alexandre AGNESE, Christian DELCEL et Jean Luc PICHARD (SO Châtelleraut), Cinthia ALVARADO (Lusignan), Jérôme ANGIBAUD (Moncontour), Pierre AUDIGUET (Colombiers), Jacques AUGIS, Dominique DIONNET et Eric EPO IBEL (Vouneuil Béruges), Anfan BACO (Buxerolles), Mathieu BALESTRAT (indépendant), Albert BOUCHET (Ligugé), Ludovic BRUNETEAU (Chasseneuil St Georges), Sékou CAMARA et Tanguy ROBIN (Naintré), Alexandre DEMASSIEUX (Nieuil l'Espoir), Vincent DURAND, Patrick GALLOT et Nicolas GIRAUD (ACG Foot Sud 86), Yves EHANNO et Jonathan MAINGUENEAU (Stade Poitevin), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Florent FAVARD (Château Larcher), Jean Charles FONTAINE (Bonneuil Matours), Tanguy FLOZE (Migné Auxances), Flavien GARDAIS et Jonathan MONNEREAU (Fleuré), Sabri GHEDHAB REMBLIERE (St Benoît), Axel GIRAUD (Jaunay Marigny), Maxime HEBRAS (St Savin St Germain), Eudes HUYGHE (Sanxay), Mérouane IBN ABDELJALIL (La Puye La Bussière), Frédéric OUVRARD et Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont St Cyr), Tarik KASSI (Brion St Secondin), Rachid LAGHZAOUI (Verrières), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Jean-Pierre LECOMTE (Nouaillé), Loïc MARECHAL (Villeneuve), Alexandre MARTEAU et Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP), Pascal MOREAU (Fontaine le Comte), Antonin MORISSET LE DUIGOU (Montmorillon), Jean Pierre OBIN (Buxeuil), Vincent PADIOLEAU (Ingrandes), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Aurélien PIVETEAU (Quinçay), Stéphanie PROUST (Jardres), Azeddine RIADI (Poitiers Beaulieu FC), Kassim RIDAY (Poitiers 3 Cités), Tanguy RODRIGUEZ (Poitiers ASAC), Maxime ROUGE (Champagné St Hilaire), Mathieu ROUSSEAU (Beuxes), Mouray SAID (Poitiers Gibauderie), Isabelle TOURRAIS et Antonin VINCELOT (Neuville), Thor TRUTON (Usson L'Isle),

Accompagnateur : Guy BOUILLEAU (Jardres)

Observateur : Jean Yves KAES (Beaumont St Cyr)

Encadrement : Jean Michel APERCE, Sébastien AUBINEAU, Stéphane BASQ, Bruno DUPUIS, Patrick JALLADEAU, Maxence GUIN,

Samedi 2 juillet 2022

➤ **Formation de secrétaires**

7 présents : Patricia DESVIGNES (Civaux), Cécile GARNIER (Valdivienne), Emmanuel GUICHARD (Mignaloux), Claire LASMIER (Loudun), Franck MARCIREAU (Neuville Haut Poitou), Mathieu MARIEMA (SO Châtelleraut), Adeline ROUGER (Mirebeau),

Encadrement : Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

➤ **Réunion de bilan des U7-U9-U11 au District de la Vienne de Football**

42 personnes de 35 clubs ou GJ : Antoine ANDRIEU et Pascal POUPARD (Quinçay), Arnaud AUGEREAU (Poitiers ASAC), Emilie AURY (Beaumont St Cyr), Valentin BARREAU (Poitiers 3 Cités), Joachim BAUDET (Sammarçolles), Cyrille BERNIER (Dissay), Patrice BLANC et Lucas GUERITAU (Jaunay Marigny), Christian BOUCHET (Vivonne), Cyrille CARRIERE (Stade Poitevin), Thibault CHAGNON (Valdivienne), Christophe CHEVALIER (La Pallu), Guillaume CHEVALIER et Stéphane DUMAS (SO Châtelleraut), Delphin CISLO (Vicq sur Gartempe), Laurent CONSTANTIN et Sabri GHEDHAB REMBLIERE (St Benoît), Dominique COTTET (St Savin St Germain), Olivier CRUVEILLIER et Mickaël MARCETEAU (Vouillé), Sébastien ECALE et Etienne SERADIN (GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny), Mickaël FELIX (GJ Val de Vonne), Philippe GARRAUD (Ligugé), Benoît HEBRAT (Cissé), Thomas JEANNIN et Enzo MELANE (Mignaloux), Anthony METIVIER (Mirebeau), Ali MOUSSAOUI (Poitiers CEP 1892), Jérôme NAUD (Valence en Poitou O.C.), Maxime PEIGNAULT (Fontaine le Comte), Stéphane QUARESMA (Loudun), Eric RAHAJARIZAFY (GJ Avenir 86), Mickaël REYMANN (Migné Auxances), Tony RICHARD (ASM), Franck SERVOUZE (Montmorillon), Baptiste SICOT (GJ Foot Sud 86), Ludovic SICOT (Latillé), Pierre STOKER (Biard), Marie TEXIER (Availles en Châtelleraut), Frédéric TURBEAU (GJ 3 Vallées 86),

Encadrement : Philippe BARRITAU, François JOSSE (CTD DAP), Charlotte PADELLEC, Chantal et Jean Paul PINTAU, Christian SAVIGNY, Sylvie TESSERAU.

➤ **Stage détection U14-U15 Garçons au stade St Nicolas de Poitiers**

35 joueurs présents sur 49 convoqués (11 excusés et 3 non excusés).

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CT PPF), Benjamin BARBEAU (BMF), Kévin PERIVIER (BMF), Matthieu ROUMEGIERAS (BEF).

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations.

Prochain Comité sur convocation

Le Président

Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale

Béatrice MATHIEU